

Commune de Villeparois

Zonage d'assainissement

Légende :

Assainissement autonome :

□ Zone en assainissement autonome

Assainissement collectif :

■ Zone en assainissement collectif (situation actuelle)

■ Zone en assainissement collectif (situation future)

— Limites communales

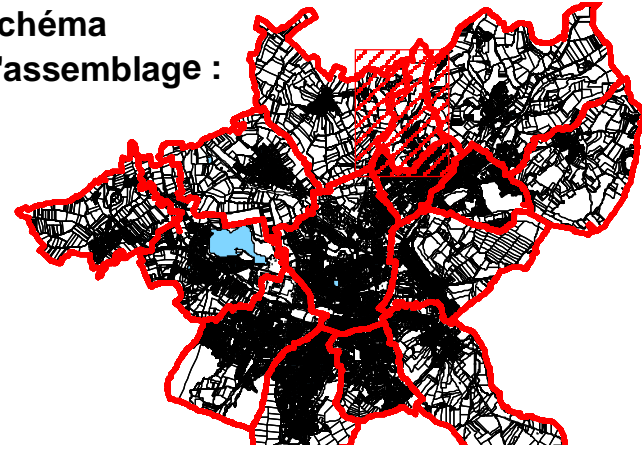
IMPORTANT :

Le zonage d'assainissement ne définit que des modalités d'assainissement et non des règles d'urbanisme.

Echelle : 1 / 4 000

Version : zonage 2.0

Schéma d'assemblage :



4 rue du docteur Quignard
21000 VESOUL
Tél : 03 80 78 76 66
Fax : 03 80 78 76 65

Réalisation :

Date : 21/06/2007

Effectué par : MB

Contrôlé par : FC

Modification :

Date :

Dressé par :

Dossier VDI 60020

